# L'INDUSTRIE PAPETIÈRE EN FRANCE AU XVIII° SIÈCLE : ÉTUDE ÉCONOMIQUE D'APRÈS LES ARCHIVES DU CONTRÔLE GÉNÉRAL DES FINANCES ET DES INTENDANCES

PAR

## ALIX GAMBIER

# SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Les documents qui ont été principalement utilisés sont les papiers des tonds des intendances, conservés dans les séries C des Archives départementales. L'importance et l'intérêt de ces documents varient considérablement d'un fonds à l'autre. Ils ont été complétés avec les articles consacrés à la papeterie de la sous-série F<sup>12</sup> des Archives nationales.

# INTRODUCTION

ÉTAT DE LA PAPETERIE FRANÇAISE À LA FIN DU XVIIE SIÈCLE

L'industrie française du papier connaît à la fin du XVIIe siècle une récession marquée ainsi qu'en font état les enquêtes de 1701 et 1717; elle est due à plusieurs causes. De nouvelles papeteries se sont créées à l'étranger et l'effet de leur concurrence se fait peu à peu sentir. En France, le droit de marque récemment imposé sur les papiers pèse lourdement sur les qualités les plus communes, et met en difficulté beaucoup de petites papeteries. La révocation de l'édit de Nantes en 1685 a entraîné l'émigration d'un certain nombre de maîtres et ouvriers papetiers. La guerre de la ligue d'Augsbourg arrête complètement les exportations de 1689 à 1697 et, conjuguée avec une série de mauvaises récoltes, appauvrit le pays et ralentit l'industrie.

BIBLIOTHÈ QUE

#### CHAPITRE PREMIER

# LA FABRIQUE ET LES PROCÉDÉS TECHNIQUES

L'industrie française au début du xVIII<sup>e</sup> siècle emploie les mêmes procédés que cent ans auparavant, et n'est pas préparée à faire face à la concurrence des nouveaux papiers à écrire hollandais, qui envahissent le marché. Après bien des tâtonnements, elle s'équipe à son tour, encouragée par les pouvoirs publics, en cylindres du type hollandais : en 1790, elle en possède dans dix-huit intendances.

Pour lutter par ailleurs contre la concurrence anglaise, elle fabrique du papier vélin à partir de 1777, mais il n'est pas encore d'un usage courant en 1790. Par contre, des cartons d'apprêt français, d'une qualité comparable à celle des

cartons anglais, sont produits régulièrement à partir de 1785.

Le développement des besoins rendant les chiffons de plus en plus difficiles à trouver, des tentatives sont faites pour les remplacer par des fibres végétales ou de vieux papiers; mais elles ne sont pas encore sorties en 1790 du cadre de la recherche ou de l'expérience.

# CHAPITRE II

# LA MAIN-D'ŒUVRE

La main-d'œuvre papetière — il faut compter en moyenne de sept à dix ouvriers par cuve — se caractérise par une instabilité et une rareté croissantes au cours du xviiie siècle.

La journée de travail est de dix à douze heures. Le salaire est calculé par journée sur la base d'une tâche déterminée à accomplir, et il est souvent complété par des « avantages ». La tendance se développe au cours du siècle de remplacer la nourriture fournie aux ouvriers par un supplément de salaire. Hormis cette modification, qui s'est généralement traduite par une amélioration du salaire réel, les rémunérations moyennes sont restées assez stables.

Les ouvriers papetiers sont réputés pour leur turbulence et leur esprit de corps, entretenus dans des associations plus ou moins clandestines. Encouragés par la raréfaction de la main-d'œuvre, par la division des patrons, par la faiblesse des pouvoirs publics, ils multiplient les mouvements à la fin du xviile siècle dans la plupart des centres papetiers du royaume.

# CHAPITRE III

# LE PROBLÈME DE LA CHIFFE

Le chiffon en France est relativement abondant, et la proportion de bonne qualité y est élevée; aucune province n'a le monopole de sa production. Les papeteries s'approvisionnent le plus possible localement; mais le rayon de ramassage s'accroît à mesure que les besoins augmentent. Les transports du chiffon à travers la France se font de plus en plus importants, et empruntent en particulier les grandes voies de la Saône et du Rhône, de la Garonne et du Canal

du Midi, que des chaînes d'entrepôts ne tardent pas à jalonner. Les marchands de chiffons s'emparent alors du marché au détriment des fabricants, l'accaparent et font monter les prix, provoquant des interventions du gouvernement en 1727, 1730, 1739.

De grandes quantités de chiffons ne cessent aussi d'être exportées, licitement ou frauduleusement.

A la fin de l'ancien régime, malgré tous les efforts déployés, le problème de la chiffe reste mal résolu. Les ressources du pays sont en effet limitées et toutes les mesures prises, liberté du commerce sur le plan intérieur et prohibition de l'exportation sur le plan extérieur, ne réussissent pas à satisfaire pleinement aux demandes accrues de chiffons.

# CHAPITRE IV

#### LE COMMERCE DU PAPIER

Les papiers produits par les fabricants sont aussi variés que les usages auxquels ils sont destinés; c'est le papier d'imprimerie qui fait, en France, l'objet du commerce le plus important.

Les fabricants cherchent à travailler sur commissions et se reposent du soin de répartir les commandes entre les détaillants soit sur des correspondants

qu'ils s'attachent, soit sur des négociants en gros.

L'exportation est rémunératrice, mais irrégulière et perturbée par les guerres. Malgré les vicissitudes traversées, les grands courants d'exportation conservent une certaine stabilité au cours du xVIII<sup>e</sup> siècle : Hollande, Angleterre, pays du nord, Espagne, Portugal, Levant, Amérique. En comparaison, les importations sont insignifiantes.

Les grandes voies du commerce sont celles qui relient les centres de production aux principaux marchés de vente ou d'exportation. Des centres les jalonnent : Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Rouen sont des marchés particulièrement actifs. Des foires régulières attirent les étrangers.

#### CHAPITRE V

#### LA RÉGLEMENTATION

Aspect technique et social. — La technique de la fabrication et les questions ouvrières sont réglementées par les arrêts du Conseil du 21 juillet 1671 et du 27 janvier 1739, ce dernier considéré comme le véritable « code papetier ». Cette réglementation ne donne pas toutefois de résultats satisfaisants; un arrêt du Conseil du 10 mai 1763 rend la liberté à la fabrication du papier, tandis que les pouvoirs publics, effrayés par la violence des conflits ouvriers, renoncent à intervenir dans ce domaine.

Aspect fiscal. — Après avoir pris comme prétexte le contrôle de la qualité pour imposer un droit sur les papiers, le gouvernement allègue ensuite les

nécessités de la guerre : au droit de marque et de contrôle, payé à la sortie des fabriques, est donc substitué un droit purement fiscal, établi en 1748, supprimé en 1749, puis rétabli définitivement en 1771; il est perçu à l'entrée des principaux centres de consommation du royaume.

# CHAPITRE VI

# LA STRUCTURE DE L'INDUSTRIE

Les papeteries s'étaient d'abord multipliées dans les régions où l'eau était pure et abondante; avec le développement de la production, elles se rapprochent des centres de consommation et d'exportation. On en compte près de sept cent cinquante en France à la fin de l'ancien régime, groupant près de mille cuves.

La plupart des papeteries sont louées aux fabricants, mais ceux-ci de plus en plus deviennent propriétaires. Les modalités des baux sont très variées; l'étude de ceux des papeteries du Crouzet et de Gémenos fait ressortir une majoration des loyers de l'ordre de cinquante pour cent en cinquante ans.

Une papeterie bien menée peut rapporter un bénéfice de l'ordre de cinq mille livres par cuve et par an, mais elle coûte cher à établir.

# CHAPITRE VII

# LA CONJONCTURE

La production de papier varie irrégulièrement durant la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, puis son' régime se stabilise et elle progresse alors de manière continue; à la fin de l'ancien régime, son produit annuel est de l'ordre de huit à neuf millions de livres-argent.

Les prix des papiers sont stables jusque vers 1770; il semble qu'en 1790 ils soient environ de vingt pour cent plus élevés. Les prix des chiffons varient de manière analogue; de sept à huit livres le quintal en moyenne jusque vers 1765, ils valent de neuf à dix livres en moyenne une vingtaine d'années plus tard.

# CONCLUSION

L'industrie papetière française est en pleine crise au début du xVIIIe siècle. Le gouvernement, puis les papetiers entreprennent de la relever et y réussissent peu à peu : les cylindres hollandais se répandent en France, de nouvelles papeteries se créent dans le nord et dans l'est. En 1790, la papeterie est en plein essor, encouragée par l'accroissement de la demande intérieure et extérieure.

enquêtes organisées par le contrôle général des finances en 1771 et 1776